

Les créations d'entreprises en 2020

En 2020, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) diminue de 9 % comparé à 2019. Malgré une baisse des créations, le stock total d'entreprises actives progresse de 5 % grâce à une baisse de près d'un quart des radiations par rapport à 2019. Les créations fléchissent dans tous les secteurs d'activités excepté dans la construction, ainsi que dans la majorité des archipels hormis les Tuamotu Gambier. Quel que soit le statut adopté, les entreprises n'ont pas de salarié lors de leur création.

Le tissu productif reste dynamique

En 2020, le taux de création brut des entreprises fléchit de deux points et revient à son niveau de 2018, soit 11 %. En tenant compte des réactivations, ce taux atteint 14 %. Le secteur de la production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution est le plus dynamique avec un taux de création brut de 17 %. Dix secteurs sur 17 ont un taux de création brut supérieur ou égal à 11 %. En glissement sur 12 mois, les radiations reculent de 24 % dans tous les secteurs d'activités et compensent largement la diminution des créations. Cela représente le plus faible taux de radiations depuis plus de 10 ans, en lien avec les aides du Pays et de l'État pour soutenir l'économie face à la crise sanitaire. Au cours de l'année 2020, 12 % des entreprises créées en 2019 ont cessé leur activité et 6 % ont embauché au moins un salarié.

TABLE 1. Mouvements des entreprises de 2015 à 2020

Nombre d'entreprises	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2020/2019 (nb)	Variation 2020/2019 (%)
Actives au 31/12	24 589	25 794	26 760	28 112	29 424	30 955	1 531	5
Créées durant l'année	2 695	3 015	2 814	3 042	3 541	3 222	-319	-9
Réinscrites durant l'année	950	1 030	1 041	1 043	1 213	1 042	-171	-14
Radiées durant l'année	2 391	2 682	2 766	2 559	3 281	2 486	-795	-24
Taux de création brut	11%	12%	11%	11%	13%	11%	-	-
Taux de réinscription brut	4%	4%	4%	4%	4%	4%	-	-
Taux de radiation brut	10%	11%	11%	11%	12%	8%	-	-

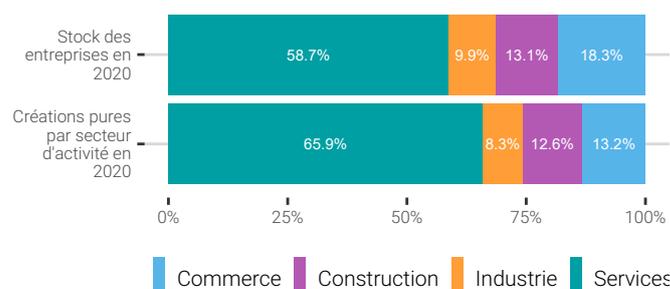
Source : ISPF - Champ ICS

Stabilité du secteur tertiaire

En 2020, la part du secteur tertiaire (commerce et services) reste stable avec 77 % de l'ensemble des entreprises actives du champ ICS. Comme en 2019, les secteurs de la construction et de l'industrie représentent respectivement 13 % et 10 % du parc des entreprises. Quatre entreprises sur cinq se créent dans le secteur tertiaire. Le nombre de primo créations dans le secteur de la construc-

tion croît de 9 % comparé à 2019 et diminue de 13 % dans l'industrie.

FIG. 1. Répartition des créations pures par activité



Source : ISPF - Champ ICS

Recul des créations dans les services (hors commerce)

En 2020, le secteur des services regroupe 66 % des créations totales, en légère baisse comparé à 2019 (67 %). Les créations progressent dans quatre sous-secteurs sur onze dont les activités immobilières (+ 34 %), l'information et communication (+ 21 %), les activités de services administratifs et de soutien (+ 16 %) et les transports et entreposage (+ 11 %). Les plus fortes baisses des créations se trouvent dans le secteur de l'hébergement et restauration (- 35 %) et les autres activités de services (- 25 %).

Seules les créations dans le commerce de gros progressent

En 2020, le commerce héberge 13 % des primo créations, en diminution de 11 % comparé à 2019. Les créations fléchissent dans deux sous-secteurs à savoir le commerce de détail (- 30 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (- 15 %). Le commerce de gros progresse de 19 % en termes de créations, tiré à la hausse par le poste des « Autres intermédiaires du commerce en produits divers » dont le nombre des créations double en 2020. Parmi les postes contribuant au recul des primo créations dans le commerce de détail, on note la « Vente à domicile » avec une baisse de 53 % des unités créées en 2020 par rapport à

2019, puis le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » (- 60 %) et les « Autres commerces de détail spécialisés divers » (- 50 %). Dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, le poste « Entretien et réparation de véhicules automobiles légers » regroupe 80 % des unités créées, en baisse de 16 % par rapport à 2019.

TABLE 2. Taux de création par secteurs d'activités en 2020

Secteurs d'Activités	Taux de création 2020	Stock au 31/12/2020	Créations 2020	Réactivations 2020	Radiations 2020
02 Industries extractives	10%	45	4	1	1
03 Industrie manufacturière	9%	2917	251	86	179
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	13%	55	6	1	1
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	17%	39	6	-	1
06 Construction	11%	4040	405	190	291
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8%	5673	426	156	342
08 Transports et entreposage	13%	1390	167	53	91
09 Hébergement et restauration	8%	2597	208	69	189
10 Information et communication	14%	657	82	17	37
11 Activités financières et d'assurance	6%	257	16	1	7
12 Activités immobilières	12%	444	51	11	38
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10%	2211	218	47	147
14 Activités de services administratifs et de soutien	15%	2533	346	85	261
16 Enseignement	14%	2211	292	92	258
17 Santé humaine et action sociale	13%	2028	264	81	259
18 Arts, spectacles et activités récréatives	9%	963	78	31	59
19 Autres activités de services	15%	2895	402	121	325
Total général	11%	30955	3222	1 042	2486

Source : ISPF - Champ ICS

Les créations industrielles fléchissent

Rapporté à 2019, le nombre de créations baisse de 13 % en 2020 dans plusieurs sous-secteurs. Dans l'industrie alimentaire, les créations fléchissent dans les postes de la « Pâtisserie » (- 50 %) et de la « Transformation et conservation des fruits » (- 88 %). Dans le secteur des autres industries manufacturières, les postes les plus dynamiques comme les « Autres activités manufacturières » et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » comptent moins de créations en 2020 (respectivement - 26 % et - 44 %).

À l'opposé, trois secteurs se distinguent par la croissance des créations cette année, à savoir l'industrie de l'habillement dont le poste de la « Fabrication de vêtements du dessus » tire à la hausse l'ensemble du secteur avec 50 unités créées en 2020, contre 38 l'année précédente. Le secteur de la réparation et installation de machines et équipements dont les créations progressent de 35 % comparé à 2019 et le secteur de la production et distribution d'énergie électrique, de gaz, de vapeur et d'air conditionné dont les créations triplent en 2020.

La construction soutient les créations

En 2020, les trois sous-secteurs de la construction enregistrent une croissance des créations et contribuent à la hausse de 9 % de l'ensemble du secteur. Dans le sous-secteur de la construction de bâtiments, le poste de la « Construction de maisons individuelles » tire à la hausse l'ensemble du secteur : 34 unités créées contre 18 en 2019.

Dans le sous-secteur des travaux de construction spécialisés, le poste des « Autres travaux de finition » concentre la majorité des créations : 237 unités contre 223 l'an passé. Quant au secteur

du génie civil, la « Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux » se démarque avec trois créations cette année contre une seule en 2019.

Les femmes sont moins nombreuses à créer une entreprise

En 2020, 41 % des entreprises sont fondées par des femmes soit 1 322 unités, chiffre en baisse de 14 % comparé à 2019. Le secteur des services concentre trois créations sur quatre mais avec une croissance négative de 13 % par rapport à l'année précédente. Parmi les activités les plus exercées de ce secteur, on trouve les « Autres services personnels » avec 16 % des unités créées, les « Autres enseignements » et le « Nettoyage courant de bâtiments » avec respectivement 8 % des créations.

Le commerce regroupe 12 % des créations féminines et enregistre une baisse de 18 % comparé à 2019. Trois créations d'entreprise sur cinq ont lieu dans trois postes : le « Commerce de gros non spécialisé », les « Autres intermédiaires du commerce en produits divers » et la « Vente par automate et autres commerces de détail hors magasin ».

Dans l'industrie, le nombre de créations féminines décroît de 18 % en 2020 par rapport à 2019 mais la part dans les créations totales reste stable (11 %). Deux activités concentrent trois primo créations sur cinq : la « Fabrication de vêtements de dessus » avec 47 unités et les « Autres activités manufacturières » avec 38 unités.

Le secteur de la construction capte 2 % des créations de la part des femmes.

En 2020, l'âge moyen des femmes créatrices reste stable à 35 ans.

Le secteur de la construction est plus attractif pour les hommes

En 2020, la part des entreprises créées par des hommes représente 46 % de l'ensemble des créations, contre 50 % en 2019. Le secteur des services capte trois entreprises créées sur cinq avec toutefois un recul de 8 % cette année. Les postes les plus attractifs sont les « Autres services personnels » (145 unités) et les « Services d'aménagement paysager » (73 unités).

Les hommes ont créé davantage d'entreprises dans le secteur de la construction par rapport à 2019 (+ 7 %), principalement dans le poste des « Autres travaux de finition » où deux créations sur trois ont lieu. La construction rassemble 22 % des primo créations masculines.

Dans le commerce, la représentation des hommes est stable avec 11 % des créations totales. Le nombre de primo créations diminue de 9 % cette année comparé à 2019, le poste du « Commerce de gros non spécialisé » capte une entreprise créée sur quatre (38).

Les créations dans l'industrie diminuent de 7 % en 2020, mais représentent toujours 6 % de l'ensemble des unités créées par la gent masculine. Le poste de la « Réparation de machines et équipements mécaniques » compte le plus de primo créations (18).

L'âge moyen des hommes entrepreneurs s'établit à 35 ans en 2020.

La forme individuelle reste la plus fréquente

En 2020, les entreprises créées sous la forme individuelle demeurent les plus nombreuses (87 %), malgré une baisse de 9 %

comparé à 2019 ; la forme individuelle progresse uniquement dans le secteur de la construction (+ 6 %).

Les sociétés constituent 13 % des créations de l'année, la forme privilégiée est la société à responsabilité limitée ou S.A.R.L. avec 282 unités, en recul de 8 % par rapport à 2019 sauf dans le secteur de la construction (+ 28 %). La forme E.U.R.L. ou entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est la seule en progression avec 120 unités, contre 106 en 2019.

Les entreprises individuelles représentent toujours 81 % du parc des entreprises du champ ICS et les sociétés 19 %.

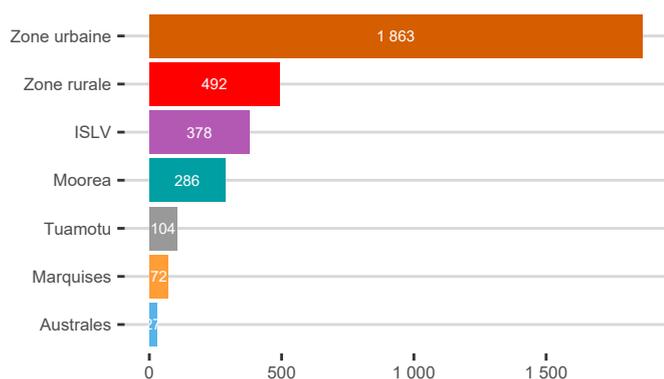
Peu d'embauche à la création

Parmi les 3 222 entreprises créées en 2020, moins de 1 % d'entre elles sont employeuses au moment de leur création. Le créateur assure d'abord son propre emploi. Seules 102 entreprises ont déclaré au moins un salarié à la CPS (Caisse de prévoyance sociale) de janvier à décembre 2020, soit 12 % en moins que l'an passé. La moitié de ces entreprises relève du secteur des services, dont 32 % font partie de la restauration. Les secteurs du commerce et de la construction représentent respectivement 25 % et 16 % des entreprises ayant déclaré un salarié. Quatre entreprises sur cinq ayant embauché durant l'année sont des sociétés, dont 76 % relèvent de la forme de S.A.R.L. Ces sociétés siègent principalement dans les Îles Du Vent (95 %). Moins de 1 % des entreprises individuelles créées en 2020 ont embauché au moins un salarié au cours de l'année, en majorité dans les services (12).

Sur les 1 213 entreprises réactivées en 2019, exclusivement constituées sous la forme individuelle, 4 % ont déclaré au moins un salarié dans l'année 2020. La majorité de ces embauches a lieu dans les services (63 %).

Des créations plus nombreuses dans les Tuamotu Gambier

Fig. 2. Localisation des créations



Source : ISPF - Champ ICS

En 2020, les Îles du Vent concentrent toujours quatre entreprises créées sur cinq mais, pour la première fois, l'évolution par rapport à l'année précédente devient négative (- 10 %).

Le nombre de créations diminue dans la plupart des secteurs d'activités. Le secteur des services, foyer des créations, compte 200 unités créées en moins en 2020 par rapport à 2019.

Les créations dans les Îles Sous-Le-Vent diminuent de 7 %, sauf dans la construction où les primo créations progressent de 75 %

tirée par le poste des « Autres travaux de finition ». Aux îles Marquises et Australes, les créations sont également en recul respectivement de 15 % (notamment dans l'industrie) et 13 %.

Les primo créations progressent de 3 % aux Tuamotu Gambier, le secteur de la construction enregistrant 13 créations en 2020, contre deux en 2019.

La zone urbaine comprenant les communes de Mahina à Punaauia représente 58 % des créations totales des entreprises exerçant en majorité dans les services. La zone rurale de Tahiti y compris Moorea concentre le quart des créations notamment dans les services mais ces dernières ont régressé de 18 % comparé à 2019.

Les réactivations d'entreprises en baisse

Les réactivations d'entreprises concernent les entreprises individuelles qui ont repris une activité en 2020 après avoir été radiées précédemment. Si l'on intègre les réactivations aux primo créations, une entreprise sur quatre créée est le fait d'une entreprise réactivée.

Les réactivations diminuent de 14 % en 2020 et comptent 1 042 entreprises. Le secteur des services concentre 608 unités réactivées, dont 116 entreprises se trouvent dans les sous-secteurs des autres services personnels et 92 dans l'enseignement.

Le commerce regroupe 15 % des réactivations de l'année ; la Vente à domicile reste l'activité la plus exercée (46 unités).

L'industrie compte 88 réactivations en 2020, en recul de 30 % comparé à 2019. La moitié des unités réinscrites se trouvent dans la « Fabrication des vêtements du dessus » et les « Autres activités manufacturières ».

Le nombre de réactivations progresse uniquement dans le secteur de la construction (+ 3 %) et représente 18 % de l'ensemble des unités réactivées en 2020. Deux entreprises sur trois se trouvent dans le poste des « Autres travaux de finition ».

Pour les entreprises ayant repris une activité en 2019, soit 1 213 unités, 14 % d'entre elles ont à nouveau cessé leur activité au cours de l'année 2020.

Fig. 3. Les réactivations par activité



Source : ISPF - Champ ICS

Définitions

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises** de la Polynésie française géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations ou réactivations enregistrés dans le fichier du 1^{er} au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

Le champ de l'étude porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

L'**unité statistique** retenue est l'entreprise; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les **créations d'entreprises** sont classées en deux catégories :

- Les créations pures ou primo créations qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire;
- Les réactivations ou réinscriptions concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

Le **taux de création d'entreprises** rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

L'**entreprise personnelle** est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise

La **société unipersonnelle ou E.U.R.L.** est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

La **Nomenclature d'Activités Française** révisée en 2008, appelée NAF 2008, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

Secret statistique

Les données individuelles confidentielles détenues par l'ISPF dans le Répertoire Territorial des Entreprises sont protégées par :

- La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques;
- La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Télécharger les données

 Toutes les données

Bibliographie

Karine ELLACOTT (2019) *Les créations d'entreprises en 2018*

Karine ELLACOTT (2020) *Les créations d'entreprises en 2019*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1290
Auteur de la publication	Karine ELLACOTT
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Novembre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

